

VISITES • 18h15 • 19h15



La cathédrale Saint-Pierre et ses horloges

La cathédrale Saint-Pierre domine la ville de Beauvais par ses proportions prodigieuses : son chœur gothique du

XIII^e siècle, haut de 48 m, est le plus haut de l'histoire et était considéré comme "le Parthénon de l'architecture française" par le célèbre Viollet-le-Duc. A Beauvais, deux cathédrales se côtoient encore, comme suspendue entre deux époques, l'ancienne cathédrale dite "la Basse-Œuvre" offre un témoignage précieux de l'architecture de l'an 1000.



Le MUDO-Musée départemental de l'Oise

Le MUDO-Musée de l'Oise est installé dans le prestigieux

palais des évêques-comtes de Beauvais. Dès l'entrée, passé l'accueil des deux impressionnantes tours édifiées au XIV^e siècle, s'ouvre un joli jardin à la française. Puis le palais Renaissance, qui accueille la collection XIX^e siècle du musée. Parmi les œuvres remarquables : la toile de Thomas Couture, les arts décoratifs et les œuvres dédiées au paysage.



La Manufacture nationale de la tapisserie

Depuis 350 ans, Beauvais perpétue la tapisserie, savoir-faire ancestral de son territoire. En 1664, Colbert,

contrôleur général des finances de Louis XIV, décide d'y établir une Manufacture de tapisseries afin de soutenir la production nationale. La renommée de sa production au XVIII^e siècle rend Beauvais célèbre dans le monde entier. Aujourd'hui, la Manufacture abrite toujours une vingtaine de lissiers qui créent chaque année de nouvelles tapisseries.



Centre Commercial « Jeu de Paume »

Le Jeu de Paume est un centre commercial de centre-ville de 24 000 m², au design

chaleureux, convivial et contemporain. Il se singularise des autres centres commerciaux par son ancrage dans l'histoire de Beauvais. Les vestiges, mis au jour grâce aux fouilles qui ont précédé les travaux de construction, ont été conservés et valorisés à travers la création d'un parcours pédagogique qui entrainera les visiteurs à la découverte de l'histoire locale.

20h • 22h30 : Diner à la Maladrerie Saint-Lazare

(sur invitation) - Avec le soutien de Kéolis et de Suez

23h • 23h20 :

Spectacle de mise en lumière de la Cathédrale Saint-Pierre

VENDREDI 24 JUIN 2016

Contraintes financières : menaces sur les politiques locales

En dépit d'une offre de qualité, culture et sport font également partie des politiques locales qui doivent passer par le tamis de la réduction de la dépense publique. Avec la baisse drastique des concours de l'État, les villes et leurs agglomérations, risquent d'être de surcroît pénalisées par la réforme de la DGF, si aucun correctif n'est pris. Comment adapter ces politiques, mieux partager les charges, et réformer la DGF, sans mettre en péril les équilibres sociaux des Villes de France ?

9H00 • Débat 4

Culture et sport : optimiser sans sacrifier

Des choix cornéliens doivent être faits pour rationaliser les équipements (transferts, mutualisations, privatisations) mais aussi pour baisser les subventions et adapter les politiques tarifaires.

Comment mieux coopérer dans les interventions ? Faut-il inciter au regroupement des associations locales ? Quelle place pour la contractualisation ?

Intervenants

- **Patrick APPERE***, adjoint aux sports à Brest, co-président de la commission sport professionnel de l'ANDES
- **Jérôme BALOGÉ*** maire de Niort, président de la CA du Niortais
- **Patrick BAYEUX**, consultant en politiques sportives et assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des collectivités
- **Marie-Louise FORT***, députée-maire de Sens, présidente de la CC du Sénonais
- **Michel GOURINCHAS**, maire de Cognac, président de la CC de Cognac
- **Florian SALAZAR-MARTIN**, président de la FNCC, adjoint à la culture à Martigues

10H30 • Débat 5

Baisse des dotations, réforme de la DGF : la double peine

Au-delà de la réduction brutale des dotations, dont le rythme est jugé intenable d'ici à 2017, la réforme de la DGF prévue dans la dernière loi de finances, entraîne des transferts significatifs entre territoires urbains et ruraux. Est-il juste que les villes et leurs intercommunalités aient à souffrir d'une nouvelle réforme de la DGF, notamment au regard des charges qu'elles assument, et de leur pression fiscale ?

Intervenants

- **Jean-François DEBAT**, maire de Bourg-en-Bresse, conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes, président délégué de Villes de France
- **Charles GUÉNÉ**, sénateur-maire de la Haute-Marne, rapporteur spécial de la mission relation avec les collectivités territoriales
- **Eric JULLA**, directeur Sud de Ressources Consultants Finances (RCF)
- **Jacques LAMBLIN**, député-maire de Lunéville

12H15

Clôture du Congrès par **Caroline CAYEUX**, sénateur-maire de Beauvais, présidente de la CA du Beauvaisis, présidente de Villes de France

Intervention d'**Estelle GRELIER***, secrétaire d'Etat en charge des Collectivités territoriales

13h00

Cocktail déjeunatoire

* en attente de confirmation

Animation des débats :

Jean DUMONTEIL, directeur des Editions du secteur public

Pauses rafraichissements avec le soutien du Groupe Orange